



PROGRAMME PILOTE POUR LE FINANCEMENT DE SÉRIES DE FICTION POUR LE WEB

PROGRAMME

Date limite pour les soumissions : 31 mars 2010

En collaboration avec Film Nova Scotia -



Les objectifs

Le Fonds indépendant de production (FIP) vise à accorder un soutien financier aux producteurs indépendants / créateurs pour la production de séries de fiction créées d'abord pour le web.

Le Fonds indépendant de production souhaite explorer le potentiel d'œuvres de fiction de qualité exprimées au moyen de formes narratives nouvelles et innovatrices.

Les projets retenus pourront aussi être exploités sur d'autres plateformes de distribution comme la télévision et les téléphones mobiles, dans leur format original ou en produits dérivés, après leur diffusion sur le web.

Admissibilité des projets et des candidats

Afin d'être admissible au soutien financier :

Un projet doit:

1. être nouveau et original;
2. être une fiction scénarisée;
3. être produit par un producteur / créateur canadien indépendant, lequel doit détenir, sans limites de formats, de médias, de territoires et de durée, tous les droits, titres et intérêts, incluant les droits d'auteur dans l'œuvre complétée. Le titulaire à titre bénéficiaire est un résident canadien, une société constituée en vertu des lois du Canada ou d'une province canadienne, ou toute combinaison de ces entités. Dans le cas d'une coproduction officielle ou d'une co-entreprise, les droits canadiens doivent être détenus par un Canadien;
4. avoir sa propre adresse URL de propriété canadienne ou être hébergé par un portail ou un service de diffusion web canadien.

Le candidat ne peut soumettre qu'une seule (1) demande dans le cadre de ce programme pilote.

Participation financière

La participation financière se fera sous forme d'investissement. Le FIP s'attend à faire partie de la structure de récupération du projet au pro rata de son investissement et de sa part de bénéfices dans le projet et les droits dérivés.

Les modalités de paiement et de récupération, les responsabilités du producteur et les exigences en matière de rapports seront établies individuellement.

Processus de demande

Deux étapes de demande seront nécessaires pour compléter le processus d'analyse pour les besoins de ce Programme.

1. **Soumission de projets** : date limite, 31 mars 2010

Le FIP acceptera un document de présentation du projet de séries web, maximum de 6 pages, incluant le matériel créatif (« pitch ») ou un démo.

La demande doit être soumise en version électronique à fipinfo@ipf.ca

Un comité de présélection choisira un nombre restreint de soumissions au plus tard le 21 avril 2010. Les candidats retenus devront préparer une proposition détaillée afin de se qualifier pour la prochaine étape.

2. **Proposition de production**: date limite, 10 mai 2010

Le FIP travaillera de concert avec les candidats pendant l'étape de développement de leur Proposition de production.

Le Conseil d'administration analysera les Propositions et avisera les candidats retenus à la mi-juin 2010.

Deux (2) Propositions provenant de producteurs / créateurs de la Nouvelle-Écosse pourront être financées par une contribution de Film Nova Scotia à ce Programme pilote.

Processus d'analyse

1. Le critère principal sur lequel se fonde la décision du FIP est la qualité du projet.

Le Conseil procédera à l'étude des aspects créatifs, l'expertise de l'équipe de création et de production; les stratégies de production, l'échéancier de production; le budget et la structure de financement; les stratégies de distribution et de diffusion web; les plans de promotion et de marketing; l'achalandage prévu; le plan d'affaires incluant les revenus anticipés; les stratégies de maintenance; les confirmations de financement de tierces parties et de l'endossement du projet; des activités interactives reliées, la proposition de récupération, le tournage HD, etc.

Le FIP se réserve le droit d'exiger des renseignements additionnels concernant la production, si ceux-ci s'avèrent nécessaires à sa prise de décision.

2. Le conseil d'administration pourra, à son entière discrétion, interpréter ces programmes et prendre toutes les décisions, celles-ci étant finales.